



## APPEL à COTISATION 2021

Cher(e) Collègue,

**Votre syndicat professionnel**, le Syndicat des Radiologues Hospitaliers (SRH) a comme objectif prioritaire la défense des intérêts de tous les radiologues salariés des établissements de santé chargés d'une mission de service public. C'est **le seul syndicat qui défend la radiologie publique** : il est le seul interlocuteur auprès des tutelles, de la DGOS, du Ministère et à participer aux différents G4 en votre nom.

### **Le bureau du SRH a mené de nombreuses actions depuis des années :**

- Le SRH est désormais associé aux négociations tarifaires en radiologie, qu'il réclamait depuis des années. Sans le SRH en effet, la Commission des équipements médicaux lourds (CEMLIM) n'aurait pas comporté d'hospitaliers; ceux-ci veulent se faire entendre et que les tarifs ne soient plus discutés qu'avec les seuls Radiologues libéraux, alors que plus de la moitié de nos patients sont ambulatoires. Il serait inacceptable que ces tarifs soient rabotés dans la seule perspective des « économies » alléguées et sans aucune préoccupation de l'équilibre du fonctionnement des équipements de nos hôpitaux, et encore moins de l'intérêt des patients que nous prenons en charge.

- Le Ségur a vu aboutir un certain nombre des propositions mises en avant par le SRH au sein d'Alliance-Hôpital concernant l'attractivité de la radiologie hospitalière, comme la suppression des 3 premiers échelons de Praticien Hospitalier, l'ajout de 3 échelons supplémentaires en fin de carrière, l'Indemnité d'Exercice Public Exclusif (IESPE) désormais portée à 1010 € mensuels pour tous dès le début de carrière, la Prime d'Engagement dans la Carrière Hospitalière améliorée (PECH), la Prime d'Exercice Territoriale revalorisée (PET). Même si avec la révision des statuts à laquelle nous prenons une part active, il nous reste à faire progresser l'amélioration des parcours et des carrières hospitalières notamment pour les plus jeunes, ceux-ci doivent comprendre l'importance qu'ils ont à s'impliquer dans les affaires professionnelles de la radiologie, qui les concerne au plus haut point, car c'est l'avenir de leur exercice qui est en jeu.

### **Pour ses adhérents le SRH a pour but :**

- d'améliorer l'attractivité des carrières hospitalières (postes, rémunérations), et de vous faire respecter, tout en luttant contre votre isolement,
- de défendre vos intérêts tout en cherchant à améliorer vos conditions d'exercice,
- d'organiser la radiologie dans le domaine des urgences, de la radiologie interventionnelle, des équipements scanner et IRM, et de la télé-radiologie,
- de vous conseiller et de vous aider en cas de difficultés professionnelles,
- de mieux faire prendre en compte votre temps de travail (RTT, gardes-astreintes),
- de défendre la prévoyance de tous les radiologues pour la maladie ou la retraite,
- de préserver l'activité libérale statutaire des praticiens.

### **ADHÉRER NOMBREUX POUR SOUTENIR NOS ACTIONS !**

Bien confraternellement,

Pr Philippe Cart  
Président

Pr Olivier HELENON  
Secrétaire Général

Dr Anne LIESSE  
Trésorière



## En cotisant au SRH en 2021, vous allez pouvoir :

1. **Recevoir « SRH-info »** votre journal semestriel qui vous informe de toutes les actions du syndicat ; complémentaire du site [www.srh-info.org](http://www.srh-info.org) (60 000 pages visitées annuelles), SRH-info est lu par tous les institutionnels : ministères, ARS, etc.
2. **Obtenir des réponses et conseils** à vos questions grâce à un traitement rapide et de qualité avec nos partenaires spécialisés dans les affaires juridiques
3. **Recevoir une newsletter** vous informant des actualités et positionnements de votre syndicat
4. **Améliorer votre exercice** à l'hôpital en renforçant la légitimité de vos représentants chargés de promouvoir la radiologie hospitalière
5. **Etre soutenu par Alliance-Hôpital** apte à mieux défendre vos droits, vos conditions d'exercice ainsi que vos carrières, auprès des tutelles
6. **Participer à l'assemblée générale** (autour d'une collation lors de chaque JFR)

Vous pouvez **également et plus simplement adhérer** et **régler votre cotisation** directement **EN LIGNE** sur le site du SRH, [www.srh-info.org](http://www.srh-info.org)

*Une attestation de paiement de cotisation vous sera adressée en retour par le SRH et vous permettra de bénéficier de la déduction fiscale de 66% de votre cotisation syndicale (**ligne 7AC** de votre feuille d'impôt n° 2042), à condition de joindre ce reçu à votre déclaration (ce qui représente **un coût réel de 40 € pour une cotisation de 120 €**).*

---

## BULLETIN D'ADHESION 2021

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse professionnelle : .....

.....

E-Mail : .....

E-Mail perso pour recevoir la newsletter : .....

PH :  Temps Plein  Temps Partiel

Salarié :  Temps Plein  Temps Partiel

Hospitalo-Universitaire :  Oui  Non

Activité libérale :  Oui  Non

Etes-vous adhérent à la collégiale de l'APHP :  Oui  Non

Souhaitez-vous une adhésion conjointe à **Alliance-Hôpital** (SNAM-HP/CMH) ?

Cette adhésion se fera sans surcoût.

Oui  Non

**Alliance-Hôpital** (SNAM-HP/CMH) est le regroupement de deux intersyndicales de médecins, pharmaciens et biologistes hospitaliers qui représentent le plus important bloc syndical de la profession dont le SRH fait partie depuis sa création. <https://alliance-hopital.org>

Etes-vous adhérent par ailleurs à un des syndicats multidisciplinaires suivants :

SNAM-HP  CPH  INPH  CMH  Aucun

### Montant de la cotisation

Radiologue titulaire : 120 euros

Radiologue assistant hospitalier, CCA, AHU (joindre justificatif) : 30 euros

Interne de Radiologie : Gratuit

Nouvel adhérent ou radiologue à la retraite : 60 euros

Membre donateur : contacter le SRH ([syndicat@srh-info.org](mailto:syndicat@srh-info.org))

Joindre un chèque bancaire à l'ordre du SRH et l'adresser avec le bulletin au Trésorier :

Dr Anne LIESSE - Trésorière du SRH  
Service d'Imagerie - Hôpital Victor Provo  
11 Boulevard Lacordaire, 59100 Roubaix